

mery, celle-ci venait à s'étendre ou du moins, à n'être plus représentée que par des filles, alors ma volonté formelle est qu'elle sorte de cette branche pour aller à des parents éloignés, mais qui portent notre nom : les Chamery-Ohamery, gentilshommes vendéens. Notre parenté avec les Chamery-Chamery remonte au règne de François Ier ; mais, malgré son éloignement, elle a toujours été constatée par les deux familles :

— Oh ! oh ! dit maître Rossignol, mais voilà un testament assez bizarre. Et où se trouve-t-il ?

— En ma possession.

— Ah !

— Je l'ai trouvé dans les papiers de ma mère, lors de son décès.

— Mais, dit maître Rossignol, je ne vois pas trop... ce que vous pouvez en faire.

— Attendez...

Et mademoiselle de Chamery se prit à sourire :

— Le dernier marquis Chamery, dit-elle, avait un fils de dix ans, lorsque ma mère mourut.

— Ce fils a disparu, je le sais...

— Il est mort...

— On n'a jamais pu en avoir la preuve...

— C'est cette preuve qu'il nous faut, maître Rossignol, ou plutôt un extrait mortuaire bien en règle. Votre officine à procès et à créances doit joindre à toutes les spécialités, j'imagine, celle de fabriquer des notes de décès.

— On verra à se procurer celui-là, mademoiselle, mais...

— Attendez encore. Il n'y a plus, au ce monde, qu'un seul Chamery-Chamery.

— Ah ! il y en a un...

— Un seul.

— Eh bien !

— Eh bien ! dans quinze jours, il sera mon mari.

Maître Rossignol fit un mouvement sur son siège.

— Je comprends, maintenant, dit-il.

Puis il parut réfléchir.

— Il est évident, poursuivit-il après un moment de silence, que si on peut prouver à un tribunal que le jeune Chamery, frère de mademoiselle Blanche de Chamery et fils de la marquise, est réellement mort...

— Ceci est votre affaire, maître Rossignol. On ne gagne pas deux cent mille francs sans rien faire.

— C'est vrai, mademoiselle...

— Donc, poursuivit mademoiselle de Chamery, je vous attends dans huit jours, avec cet extrait mortuaire.

— Vous l'aurez... seulement, vous ne m'avez pas permis de vous demander une légère avance de fonds.

— Combien vous faut-il ?

— Mais sept ou huit mille francs..., hasarda timidement maître Rossignol.

La jeune femme soupira.

Justine parut.

Mademoiselle de Chamery lui remit une petite clé qu'elle avait sous son oreiller, lui indiqua un meuble, et lui dit :

— Donne-moi le portefeuille en maroquin rouge, qui est dans le tiroir de droite.

Une fois en possession du portefeuille, elle y prit dix billets de mille francs et les tendit à M. Rossignol.

Celui-ci se leva après avoir serré les billets dans la poche graisseuse de son habit.

— Dans huit jours, dit-il, vous aurez de mes nouvelles.

— Reconnaissez monsieur, dit la jeune femme à Justine.

Tandis que l'homme d'affaires et le supposé de chambre passaient par une porte, le groom montra au tête futée à travers les vitres d'un cabinet de toilette qui avait une issue dans l'antichambre.

— Entrez ! dit sa maîtresse. Qu'est-ce encore ?

— Monsieur le baron est venu...

— Ah !

— Il attend que mademoiselle soit visible.

— Eh bien, fais entrer.

Et mademoiselle de Chamery cacha soigneusement sous son oreiller le portefeuille en maroquin rouge.

Quelques secondes après, le groom introduit le personnage qu'il avait qualifié de baron. C'était un homme d'environ cinquante-huit ans, qui tâchait de n'en paraître que quarante ; du reste, bel homme, mis avec une simplicité de bon goût, ayant de grandes manières et sentant son gentilhomme.

— Bonjour, dit-il en prenant la petite main de la jeune femme et la portant à ses lèvres, comment allez-vous ce matin ?

— Mais, répondit-elle en souriant, comme une femme qui a fait un rêve assez singulier et que vous allez, vous, qualifier d'étrange. Asseyez-vous là, je vais vous le conter.

## IX

Le baron de B..., ce personnage que l'on a vu entrer familièrement, à dix heures du matin, chez une femme qui se faisait appeler mademoiselle de Chamery, passait dans le monde des jeunes sots et des bourgeois crédules pour un ami de la famille, un parent, une manière de subrogé tuteur d'Andrée, qui lui portait un intérêt tout paternel.

En public, Andrée l'appelait *mon cher oncle*. Sous le manteau de la cheminée, c'était le baron qui devenait le dieu Plutus de la maison.

Mademoiselle Andrée Brunot avait bien, ainsi que l'avait établi tout à l'heure maître Rossignol, 19,000 livres de rente. Mais qu'était-ce que cela pour une femme qui avait trois chevaux dans son écurie, et qui dépensait douze ou quinze mille francs pour sa toilette.

Andrée aimait les tableaux, les bronzes de prix ; elle passait l'été à Bade, et jouait avec un sang-froid d'Aspasie. Bon an, mal an, elle coûtait au baron de 60,000 à 80,000 francs.

Du reste, ce dernier, en paraissant gentleman, mettait à ses bienfaits une discrétion absolue, ne venait chez Andrée que le matin, lui laissait une liberté complète, et ne paraissait jamais à ces réunions de *bel esprit* qui avaient ébloui le pauvre Roland de Clayet.

Or, ce jour-là, le baron s'assit au chevet de la jeune femme et lui dit :

— Qu'avez-vous donc rêvé grand Dieu ?

— J'ai rêvé que je me mariais, répondit-elle.

Le baron laissa bruir un rire moqueur sur ses lèvres.

— Votre rêve est étrange, en effet, dit-il.

— Vous trouvez ?

— Parbleu !

— Ainsi, je ne suis pas femme à me laisser séduire par le goût du mariage ?

— Vous, peut-être ; mais... les autres.

— Qui, les autres ?

— Les maris.

Et le baron accompagna ce mot d'un sourire fort impertinent.

— Les maris se trouvent toujours, quand on est jolie femme...

— Et vous l'êtes...

— Qu'on a 19,000 livres de rentes.

— Et qu'ils sont ruinés.

— Ceci est possible.

— Alors, ma chère, votre rêve n'est pas sérieux, et autant vaut pour vous ne pas vous marier et continuer à souffrir de ces adorations.

— Mon cher baron, dit froidement mademoiselle de Chamery, pardonnez-moi d'avoir pris un biais pour vous m'ôter de la situation : je n'ai pas rêvé que je me mariais, mais j'ai pris la résolution de vous annoncer que je prenais ce parti.